

ICI *et* LÀ-BAS

Bulletin de Solidarité Mondiale a.s.b.l. – chaussée de Haecht, 579 – 1031 Bruxelles – Tél 02 246 38 81 – www.solmond.be

« Ensemble, construisons
le changement »



**solidarité
mondiale**

ensemble contre l'injustice sociale

BE96-7995-5000-0005

ICI & LA-BAS

n°113

Dans ce numéro

AVENIR DU TRAVAIL

41

- Le futur du travail, le futur de notre société !
- **Asie** : Investir dans un travail décent et durable

AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE

101

- Une protection sociale pour toutes et tous partout dans le monde?
- **Afrique de l'ouest** : Enjeux et défis des mutuelles de santé

AVENIR DES MOUVEMENTS SOCIAUX

161

- Les mouvements sociaux, un atout pour l'avenir !
- **Pérou** : Syndicalisme, femmes et journalisme, les tabous se lèvent !

AVENIR DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

241

- La coopération internationale du futur
- Pas à pas... Bâtir un changement social

INTERNATIONALISATION

301

2019, une année d'inspiration !



SOLIDARITÉ MONDIALE

a pour ambition de renforcer les mouvements sociaux dans le Sud pour qu'ils soient acteurs de changement et agents de développement en faveur de leur population locale. Financer ces partenaires là-bas et sensibiliser ici sur les enjeux Nord-Sud sont les principaux objectifs de notre organisation.

SOLIDARITÉ MONDIALE

est l'ONG du Mouvement ouvrier chrétien et de ses organisations membres : CSC, ANMC, JOC, VF, EP.

SOLIDARITÉ MONDIALE asbl

Chaussée de Haecht 579
1030 Bruxelles
Tél 02 246 38 81
Fax 02 246 38 85
solidarite.mondiale@solmond.be
www.solmond.be
Cpt : BE 96-7995-5000-0005

Coordination générale

Stéphanie Vankeer et Katrien Liebaut

Ont collaboré à ce numéro

Ariane Estenne, Marie-Hélène Ska, Andre Kiekens, Naomi Vleugels, Antoinette Maia, Jennifer Van Driessche, Bart Verstraeten, Dieudonné Wamu Oyatambwe, Koen Detavernier, Zofia Mezeyova, Zuliana Lainez.

Conception / MEP

Marie-Hélène Toussaint

Photos Une et sommaire

©Tim Dirven, ©WSM,

Impression

Imprimerie Les Editions Européennes

Ici et Là-Bas est imprimé sur papier recyclé, encre végétale, en format économique.

Nos partenaires



LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be



N°113

Février-Mai 2019

Editrice responsable : A. Maia

chaussée de Haecht, 579

1030 Bruxelles



■ PAR MARIE-HÉLÈNE SKA, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE CSC-ACV



« Une honorable centenaire »

C'est une vieille et honorable dame qui fêtera son centenaire en ce mois de juin 2019. Cette dame, née immédiatement après la Première Guerre Mondiale en aura connu : des crises, des guerres, des périodes euphoriques... Pour ne prendre qu'un seul exemple, en un siècle, le travail, synonyme de travail dans les champs puis de travail à la chaîne, de travail des enfants et de travail au fond des mines au courant du XX^e siècle, est progressivement devenu, au moins dans la plupart des pays industrialisés, un travail organisé collectivement, inséré dans des collectifs appelés organisations syndicales.

Un siècle de lutte pour des congés payés, l'école pour toutes et tous, un salaire égal à travail égal, et une protection sociale assurant chacune et chacun contre les principaux risques de la vie. Aucun de ces droits n'est tombé du ciel, aucun n'a été reconnu et mis en œuvre sans avoir été arraché par des combats collectifs. Mais ce qui semble 'acquis' chez nous est loin de l'être partout dans le monde.

Quel lien me direz-vous avec cette « honorable centenaire » ? Celle-ci n'est autre que l'Organisation internationale du Travail (OIT). Basée à Genève, cette organisation tripartite est unique, tant dans sa composition (Etats, organisations patronales et syndicales) que dans ses missions. Elle s'occupe, entre autres, d'établir des conventions internationales, devant ensuite être ratifiées par les Etats, couvrant un vaste champ de thématiques liées au travail, telles que : l'interdiction du travail des enfants, le droit à s'organiser et à mener des actions collectivement, la régulation du travail domestique, les violences faites aux femmes dans le cadre de leur travail, ...

Ces droits, qui à nous Européens semblaient largement acquis, sont aujourd'hui grignotés voire fondamentalement remis en question ou contestés. Qu'à cela ne tienne, à l'aube de son centenaire, notre vieille dame, toujours alerte, a décidé qu'il était temps de se pencher sur l'avenir du travail, ici et partout dans le monde.

Penser les régulations du travail, se dire que celui-ci n'a de sens et ne fait sens que s'il épanouit, s'il permet de vivre dignement et de rêver à demain. Autant d'enjeux qui sont au cœur des travaux du centenaire de l'OIT. Nous y serons, actifs et déterminés à faire en sorte qu'au 21^{ème} siècle aussi, les travailleuses et travailleurs, celles et ceux qui font tourner le monde, soient reconnus et respectés. 

Une image...



Une citation...

« L'Avenir » est la parcelle plus sensible de l'instant.
Paul Valéry, *Mélanges*

Le futur du travail, le fu



Que sera l'avenir de ces pêcheurs de Mauritanie ?

© WSM

Aujourd'hui, tout est possible et à grande vitesse ! Il est impressionnant de voir tout ce que les progrès technologiques et médicaux ont déjà permis jusqu'à présent ! Nous vivons toujours plus vieux et en meilleure santé. Cette mondialisation, n'est-elle pas fantastique ? Nous pouvons facilement voyager aux quatre coins du globe. En trois clics, nous achetons un produit, fabriqué en Chine, livré dans l'heure par un service de livraison étranger. Une chance ou un problème ?

Nous sommes malheureusement bien conscients que ces progrès ne valent pas pour tout le monde, que notre modèle actuel de consommation est intenable pour notre planète, et que les inégalités n'ont jamais été aussi fortes qu'actuellement. Il est donc grand temps d'aller de l'avant et de rectifier le tir.

Cette année, l'OIT fête ses 100 ans. Un moment propice pour faire une rétrospective et envisager l'avenir. En sa qualité de seule organisation des Nations unies au sein de laquelle

des pouvoirs publics, des syndicats et des employeurs définissent ensemble les lignes d'une politique sociale à l'échelle mondiale, l'OIT peut se targuer d'un passé riche de réussites magistrales. Et pourtant, il nous faut connaître les défis de demain et les comprendre. Nous devons savoir quelles réponses y apporter.

À cette occasion, l'OIT a rédigé un rapport foisonnant d'idées intitulé : « *Travailler pour bâtir un avenir meilleur* », un concept soutenu par Solidarité Mondiale (WSM). L'OIT y définit notamment les quatre changements profonds

tur de notre société

PAR NAOMI VLEUGELS, WSM

qui entraînent déjà des incidences majeures sur notre société.

L'impact de la mondialisation et des inégalités croissantes

À l'échelle planétaire, le travail décent et la protection sociale ne sont pas répartis équitablement. En Europe et en Belgique également, de nombreuses personnes ne trouvent pas de travail, bossent à s'en rendre malades ou encore vivent dans l'insécurité financière. La grande majorité de la population active, soit environ deux milliards de personnes, doit vivre dans l'économie informelle. Ces dernières ne sont dès lors pas protégées contre les obstacles de la vie, contre l'arbitraire de leur patron ou l'agressivité du marché.

Alors que 36% des travailleuses travaillent plus de 48 h/semaine, un groupe toujours plus nombreux de personnes n'a pas assez ou pas du tout accès au travail. Qui plus est, la protection sociale demeure un rêve lointain pour 71% de la population mondiale. Depuis de nombreuses années déjà WSM milite en faveur du développement inclusif. En d'autres termes, l'organisation veille à ce que personne ne soit laissé de côté. Pourtant, force est de constater que c'est précisément la tendance qui se marque de plus en plus. Toujours plus accrues, ces inégalités sont amplifiées par d'autres grandes transformations connexes.

Le changement démographique

Un peu partout sur la planète, on relève une forte croissance de la tranche des aînés. Et, cela a notamment de lourdes répercussions sur les systèmes de sécurité sociale et l'organisation des soins de santé. Parallèlement, dans certaines parties du monde, en Afrique notamment, la tranche des jeunes connaît une croissance exponentielle. Malheureusement, dans bien des cas, ceux-ci se retrouveront plongés dans un marché du travail qui n'est déjà plus en mesure d'offrir un emploi à tout le monde.

Notre planète atteint les limites de sa capacité

Nous sommes confrontés de manière toujours plus forte et plus intense à l'impact des changements climatiques, de la pollution des eaux et de la dégradation des sols. Nous ne sommes que trop peu préparés à gérer ces changements. En conséquence, ce sont les personnes les plus démunies, également en Belgique, qui les subissent injustement de plein fouet.

Le changement technologique

Comme la digitalisation et la robotisation, le changement technologique représente une transition qui, d'une part, offre des opportunités d'emploi, mais d'autre part, comporte d'énormes risques. Si les innovations, qui se chargent des travaux lourds et dangereux à la place des humains, sont certes les bienvenues, nous ne souhaitons pas pour autant que plus de personnes encore soient exclues du marché du travail. Ou, pire encore, que les personnes deviennent victimes d'applications et de plateformes en ligne - pensez à des entreprises comme Uber et Deliveroo -, soit des employeurs virtuels qui exigent de leurs



Une nouvelle solidarité entre les générations doit se construire.

travailleuse.s une flexibilité intenable. Est-ce un modèle soutenable ?

Toutes ces mutations provoquent déjà des changements importants dans notre société actuelle et future et sur la place accordée au travail au sein de celle-ci. Admettons-le, certains scénarios d'avenir sont particulièrement anxiogènes, tels que : la perspective d'un chômage massif, les catastrophes écologiques, les inégalités et le racisme croissants, etc. Les choses sont claires ! La réglementation doit apporter une réponse et gérer les conséquences positives et négatives de ces changements.

Mettre l'humain et la planète au cœur des préoccupations

Au-delà des constats parfois alarmants, plusieurs réponses peuvent être apportées aux défis de demain. La justice sociale a toujours figuré au centre des préoccupations de la Constitution de l'OIT, tout comme au cœur de la vision et la mission de WSM. L'être humain doit être au centre de la société de demain et, par conséquent, de toutes les décisions qui sont prises pour façonner notre société.

« Chaque être humain a droit à une vie décente, dans les limites de notre planète. » Cela revient à dire que nous voulons un système économique au service de l'humain et de l'environnement, et non l'inverse, comme c'est le cas actuellement. Pour réaliser un tel système, l'OIT et WSM prônent trois investissements vitaux.

Investissons dans le potentiel humain

Si nous voulons que l'humain occupe une place centrale dans l'économie, une véritable redistribution des charges familiales au sein du ménage s'avère nécessaire. Il n'y a que comme cela que les femmes auront les mêmes chances que les hommes sur le marché du travail. Et, que nous irons dans le sens de plus d'égalité. Le développement de systèmes universels de protection sociale, qui protègent les personnes depuis leur naissance jusqu'à leurs vieux jours, revêt également une importance capitale.



Une politique solide en matière d'apprentissage continu est indispensable.

© WSM

Et si nous voulons qu'aucun individu ne soit laissé de côté dans la société de demain, la nécessité d'une politique solide en matière d'apprentissage continu tout au long de la vie se fait clairement ressentir. En effet, ce type d'apprentissage relève de la responsabilité de la société et n'est pas censé être supporté par les individus.

Investissons dans les institutions du travail

Il s'agit des syndicats, des organisations patronales, des organismes comme le Forem et l'ONEM, etc. De nos jours encore, ces organismes ne sont toujours pas accessibles à tout le monde. Il existe une masse de travailleur.euse.s actif.ve.s dans l'économie informelle, qui ne sont pas représenté.e.s par des organisations patronales ou des syndicats. Ceux-ci n'ont pas voix au chapitre. Afin de remédier à cette situation, les syndicats doivent nouer des alliances avec d'autres organisations sociales, qui, elles, représentent cette voix.

Il n'en demeure pas moins que, dans l'économie formelle, s'organiser reste aussi un immense défi à relever. Un groupe toujours plus important de la population active ne bénéficie d'aucun droit du travail. Il est nécessaire de disposer d'une « garantie universelle pour les travailleur.euse.s », soit une loi qui permet à chaque travailleur.euse, où qu'il.elle soit sur la planète, de bénéficier de plusieurs droits fondamentaux. Il s'agit ici, bien entendu, de la liberté de s'affilier à un syndicat, du droit à la négociation collective, de l'interdiction

du travail des enfants et du travail forcé, mais aussi du droit à un salaire assurant des conditions d'existence favorables, de la limitation du temps de travail et des lieux de travail sûrs et salubres.

Investissons dans le travail décent et durable

D'ici à 2030, quelque 475 millions d'emplois pourraient être créés dans l'économie du « soin », et donc aussi dans les services publics – pensez aux crèches, aux soins aux personnes âgées ou à celles souffrant d'un handicap... Cela aurait un énorme impact sur l'égalité des genres.

Quant à l'économie verte, elle offre également d'innombrables possibilités, telles que le développement et la réalisation d'approvisionnements énergétiques, de techniques agricoles et de techniques de construction durables, pour n'en citer que quelques-unes.

Pour sa part, l'économie rurale a besoin d'une revalorisation de l'agriculture locale, qui respecte les droits fonciers des petits.e.s agriculteur.trice.s, facilite leur accès au marché et leur permet de compter sur une assistance sur le plan des techniques agricoles.

Enfin, il y a lieu d'également investir dans les infrastructures, tant physiques (routes, écoles, hôpitaux, centres de formation, etc.) que sociales et numériques.

S'attaquer aux évasions fiscales

Les ressources sont disponibles, il faut simplement avoir la volonté de les mobiliser ! Et cela demande une certaine dose de courage. Le courage de revoir en profondeur notre politique fiscale et de s'attaquer effectivement à la fraude et l'évasion fiscales. Le tout dernier rapport sur les inégalités, publié par Oxfam International, avance qu'il n'y a jamais eu autant de riches (les 26 personnes les plus riches au monde possèdent autant que les 3,8 milliards les plus pauvres). Parallèlement, l'impôt sur les sociétés est en baisse et les fonds sont dissimulés dans des paradis fiscaux. Les pays en plein développement passent ainsi

à côté de 170 milliards de dollars US, et ce, chaque année !

Faire converger les luttes et unir les forces

En facilitant la création d'un réseau international sur le droit à la protection sociale, WSM avec ses partenaires du Mouvement ouvrier chrétien en Belgique et ceux installés sur les autres continents, entendent apporter leur aide et expertise pour mettre véritablement l'humain au cœur des choix politiques et de la société de demain.

Plus que jamais, en tant que mouvements sociaux et en tant que société civile, nous devons revendiquer notre place à la table des négociations, y compris à l'OIT. C'est notre rôle de faire entendre la voix de celles et ceux qui en demeurent exclus aujourd'hui.

Ainsi, Lieve Verboven, Directrice de l'OIT pour le Benelux et l'UE, réveille nos consciences. Nous sommes toutes et tous absolument impactés par ces nombreux changements dont les effets sont clairement visibles, et ceux-ci ne vont faire que s'amplifier. Son appel : *« Attelez-vous dès à présent à l'avenir du travail!... Les citoyens et citoyennes ont la capacité d'agir. Ensemble, nous pouvons faire le choix d'un avenir différent et meilleur pour notre société. »* 



Il est temps de mettre l'humain au cœur des choix politiques et de la société de demain

Asie

Investir dans le travail décent et durable

PAR KATRIEN LIEBAUT, WSM

Pour garantir un avenir meilleur, il faut investir dans un travail durable et digne. Nos partenaires en Asie s'y consacrent au quotidien. Nous reprenons ci-dessous quelques témoignages engagés de nos partenaires du Cambodge, du Népal et d'Inde.

CAMBODGE

« Une vie digne commence par la possibilité de se scolariser et de se former », Pet Lina du syndicat CCAWDU .

« Les jeunes au Cambodge ne vont pas très bien. Ils ne pensent plus à leur avenir. La pauvreté, le désespoir économique et le peu d'éducation leur font perdre leurs rêves. J'étais comme ça, moi aussi. Je ne pensais qu'à voir comment je pouvais survivre au jour le jour. C'est grâce au syndicat que j'ai commencé à comprendre l'importance d'une bonne éducation. Depuis que j'ai rejoint le syndicat, je suis en permanence des formations et des cours.

Le pays a besoin d'un meilleur système éducatif. Comme un peu partout, il y a une grande différence entre écoles publiques et privées. Les unes sont gratuites, mais la qualité de l'éducation y est faible. Les autres ne sont accessibles qu'à ceux qui en ont les moyens. En outre, de nombreux jeunes abandonnent prématurément leurs études. Ils vont travailler pour répondre aux besoins vitaux de leur famille. Notre syndicat CCAWDU mène diverses actions, telles que des pétitions, des manifestations de rue et du lobbying politique. Nous faisons pression sur notre gouvernement pour une meilleure éducation.

Le faible niveau d'éducation place la population dans une situation de grande vulnérabi-

lité. Les gens travaillent comme ouvriers dans les usines ou dans le secteur de la construction et ignorent totalement leurs droits. Par conséquent, ils sont sous-payés et doivent travailler trop d'heures. Comme syndicat, nous essayons de former les travailleurs sur leurs droits et les mobilisons pour qu'ils s'affilient.

La corruption est présente au sein de certaines entreprises. Les clients étrangers exigent la présence d'un syndicat dans les usines. Il existe donc un certain nombre de syndicats d'États et d'entreprises. Les ouvriers sont tenus de s'y affilier au moment de leur recrutement et sont obligés de renoncer à une partie de leur salaire pour leur cotisation. Ainsi, les entreprises disent qu'elles respectent la liberté d'association. Malheureusement, ce n'est que de la poudre aux yeux, ces syndicats sont des boîtes vides qui ne font rien pour leurs travailleurs. Nous en informons les gens et les encourageons à s'affilier à un syndicat indépendant, comme le nôtre. C'est précisément pour cette raison que j'assume mon engagement à CCAWDU : je veux que tout le monde soit traité équitablement ! »

NEPAL

« Organiser les jeunes est très difficile », Smritee Lama de GEFONT.



Les jeunes témoignent que grâce aux syndicats ils comprennent l'importance d'une bonne éducation.

© WSM

« Il y a trop peu d'emplois au Népal. Et ceux qu'il y a sont très mal payés. De nombreux travailleurs veulent quitter le pays pour échapper à la pauvreté, pour un emploi dans les États arabes du Golfe. Le Qatar a besoin d'un million de travailleurs pour accueillir la Coupe du monde de foot 2020. Sans qualification, ces travailleurs ne pourront travailler que dans les secteurs les moins bien payés (construction, pêche ou travail domestique).

GEFONT, notre syndicat, les informe de leurs droits et obligations. Nous les aidons à mettre en ordre leurs papiers et permis. Nous avons des bureaux dans les pays de migration auxquels les travailleurs migrants népalais peuvent faire appel en cas de problèmes et de plaintes. Par exemple, nous faisons de la médiation dans les ambassades pour le soutien diplomatique.

Chaque jour, 1.200 à 1.500 jeunes émigrent à l'étranger. Organiser les jeunes est très difficile, mais nous avons un comité de jeunes qui défend leurs intérêts et fait pression auprès des décideurs politiques. Récemment, le gouvernement a approuvé un plan de création d'emplois pour que les jeunes restent au Népal. Il a aussi développé un programme pour les jeunes entrepreneurs. Nous considérons qu'il est de notre devoir d'aiguiller les jeunes vers ces emplois en les motivant et les formant à créer leur propre entreprise. Notre principal objectif est d'informer les jeunes sur leurs droits, de les organiser au sein de notre syndicat pour qu'ils soient plus forts et ainsi promouvoir l'amélioration des conditions de travail dans les secteurs où ils sont actifs.

GEFONT et le changement climatique

Les effets du changement climatique sont visibles dans notre pays. Il y a de plus en plus d'avalanches, d'inondations et de chutes de neige imprévisibles. Les personnes les plus vulnérables sont souvent les premières victimes de ces catastrophes. Notre syndicat est le seul au Népal à travailler sur les questions climatiques.

Notre fédération, regroupant le secteur du tourisme, organise chaque année diverses actions. Elle compte par exemple le nombre de victimes d'avalanches et de glissements de terrain, décerne un prix pour une contribution exceptionnelle à l'environnement et organise des opérations de nettoyage dans les montagnes

de l'Himalaya. Notre fédération syndicale coopère avec le WWF et organise une campagne à grande échelle sur la gestion durable des forêts. De plus, nous enseignons aux femmes à récolter des plantes médicinales qui leur confère un revenu supplémentaire et renforcent leur position dans la société. »



Les personnes vulnérables restent les premières victimes des changements climatiques.

INDE

« Avec des bénévoles et des organisations de défense des droits humains, nous essayons de dénoncer les abus et l'exploitation en particulier des femmes », nous convie Sœur Valar, NDWM

« A la recherche d'une vie meilleure, une partie de notre population migre vers le Qatar et les États du Golfe. Les filles et les femmes qui travaillent comme travailleuses domestiques sont souvent victimes d'abus. Elles travaillent jusqu'à 18 heures par jour, ne reçoivent pas assez de nourriture, sont sous-payées, voire pas payées du tout.

Avec NDWM, nous intentons des poursuites lorsque des personnes sont exploitées. Récemment, nous avons mené un procès contre les employeurs d'une femme qui, après six mois, n'avait toujours pas touché de salaire et ne pouvait donc plus honorer ses dépenses. Elle a été forcée de quitter le pays, six mois de travail pour rien. Mais il y a encore pire. Dans les Émirats, les travailleuses domestiques sont souvent enfermées, de sorte qu'elles ne peuvent échapper à l'exploitation. »

Une protection sociale pour t

PAR PAR KOEN DETAVERNIER, WSM



Un bébé né dans une famille les plus pauvres a 40% de risques en plus de mourir que celui qui est né dans une famille les moins pauvres.

© Kristof Veldino

Concrètement, la protection sociale signifie être protégé contre la perte de revenus pour cause d'impossibilité de travail ou de coûts élevés des soins de santé, par exemple, en cas de maladie, d'accident du travail, de grossesse ou de vieillesse. Comment obtient-on cette protection sociale ? Grâce à un ensemble de mesures qui réduisent et préviennent l'exclusion sociale, l'inégalité, la pauvreté et la vulnérabilité.

Actuellement, seule 29% de la population mondiale peut bénéficier d'une protection sociale. Cela signifie recevoir au cours de sa vie des prestations en cas de maladie, de maternité, d'accident du travail ou de retraite. Le tableau n'est pas plus réjouissant sur le plan de l'emploi. Des emplois sont certes créés à l'échelle planétaire, mais ils sont souvent de qualité médiocre, n'offrent pas un degré satisfaisant de sécurité, génèrent trop peu de revenus et doivent être exercés dans des conditions souvent dangereuses. Malgré les progrès enre-

gistrés dans plusieurs pays et régions, des centaines de millions de personnes doivent toujours travailler dans l'économie informelle et sans contrat. Dans l'économie formelle aussi, l'incertitude et le nombre d'emplois précaires sont en hausse, avec des contrats de courte durée, sans protection sociale et sans réelle indépendance.

C'est précisément en cette période d'insécurité et de vulnérabilité croissantes qu'il faut s'atteler à développer une meilleure protection sociale pour toutes et tous. Il y a lieu, pour ce faire, de collaborer davantage au niveau national et

...te.s, partout dans le monde?

international. Malheureusement, bien que Solidarité Mondiale (WSM) et d'autres ONG du secteur s'y attèlent, la coopération internationale belge met encore trop peu cela en pratique.

La protection sociale, c'est ...

... Un droit humain

La protection sociale est un droit humain universel - reconnu dans de nombreuses conventions internationales - qui doit être garanti à toutes et tous, partout, et dans n'importe quelle situation. Et une première étape pour rendre un droit fondamental accessible pour tous, c'est de l'inclure dans la législation de chaque pays.

... Une responsabilité partagée

Tous les acteurs sociaux, pouvoirs publics, acteurs économiques et organisations sociales doivent être impliqués dans la planification, le développement et le contrôle de la réalisation effective du droit à la protection sociale. Avec la même responsabilité à assumer de la part de toutes les parties concernées.

... Un ensemble cohérent de mesures

La protection sociale, c'est bien plus que des allocations minimales versées aux plus démunis. Elle se compose d'un ensemble cohérent de mesures :

Tout d'abord, il y a les **mesures de prévention**. Cela signifie : garantir qu'il existe des assurances sociales qui protègent les personnes de la pauvreté en cas d'événements de la vie : grossesse, maladie, retraite,... Concrètement, il faut veiller à ce qu'il existe des mutualités auxquelles les citoyens peuvent adhérer et des mécanismes contrôlés par le gouvernement qui garantissent le paiement des pensions, des allocations de chômage et des allocations d'invalidité.

Ensuite, il y a les **mesures de protection**. Nous entendons par là l'aide sociale pour les personnes qui ne sont pas en mesure de contribuer par elles-mêmes. Elles sont aidées par la fiscalité générale. Ici, en Belgique, les CPAS fournissent cette assistance.

De plus, il y a les **mesures promotionnelles**. Ce sont les mesures qui permettent aux gens d'évoluer, d'apprendre et de se développer, afin qu'ils puissent se protéger contre des risques tels que la pauvreté et la vulnérabilité. Les mesures de promotion comprennent une éducation, une formation et une sécurité alimentaire saine. Il s'agit donc d'investissements dans les compétences et capacités des personnes via l'enseignement et l'apprentissage tout au long de la vie.

Enfin, il y a les **mesures de transformation**. Il s'agit des mesures qui mènent au changement social en organisant les individus, en les sensibilisant à leurs droits et en se battant ensemble pour les faire valoir. Pour ce faire, les gens se regroupent au sein d'organisations sociales telles que les syndicats, les mutualités, les associations, les groupes de femmes et de jeunes, etc. qui les forment et informent. Ces mouvements sociaux remettent aussi en question les politiques existantes et leurs structures de pouvoir sous-jacentes et posent donc le premier jalon vers un changement structurel et systémique.

LA PROTECTION SOCIALE DOIT ÊTRE UNIVERSELLE!





Atelier sous régional Afrique sur les stratégies d'extension de la protection sociale organisé par WSM.

© WSM

... Pour la vie

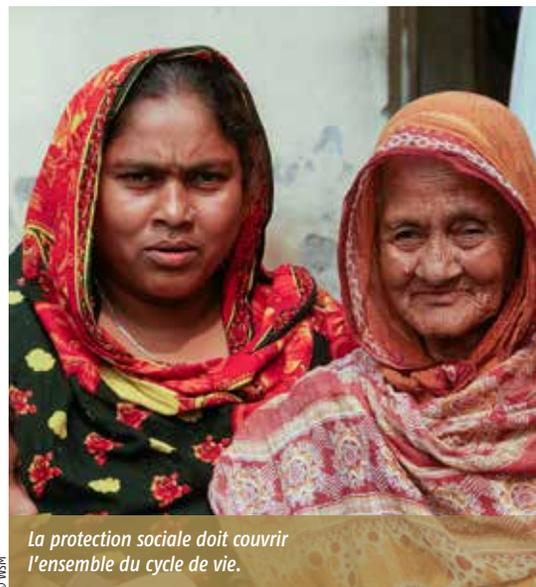
La protection sociale doit couvrir l'ensemble du cycle de vie. Chacun.e, riche ou pauvre, a besoin d'une protection sociale à différents moments de sa vie. Au moment de sa mise en place, il est important de tenir compte des situations différentes des femmes, des hommes, des jeunes et des personnes âgées. Une protection sociale qui en tient compte contribue à une plus grande égalité des genres.

... Abordable

Tout cela est-il faisable et abordable ? Certainement ! C'est ce que des études successives démontrent. Si chacun.e y contribue selon ses propres moyens et si l'on recherche un financement durable et basé sur la solidarité, issu de différentes sources, la protection sociale universelle est abordable. De très nombreux pays n'appliquent pas suffisamment le principe de l'équité et de la progressivité de l'impôt. En outre, on relève un grand arriéré en termes d'affiliation des individus à des assurances sociales fondées sur des cotisations (comme l'assurance maladie). Néanmoins, de nombreuses personnes issues de l'économie informelle peuvent et souhaitent contribuer à leur protection sociale. A condition, bien sûr, qu'elle offre suffisamment de garanties et soit de qualité.

Les partenaires de WSM prouvent, chaque jour, que la protection sociale est accessible

à toutes et à tous. En mettant eux-mêmes en place des initiatives comme l'assurance maladie solidaire ou des services sociaux qui permettent aux groupes vulnérables d'accéder à la protection sociale. En organisant les travailleurs.euse.s dans l'économie informelle ou dans des situations de vulnérabilité, et en les orientant vers des systèmes existants de sécurité sociale. En menant ensemble des actions et en assumant un rôle critique de « chien de

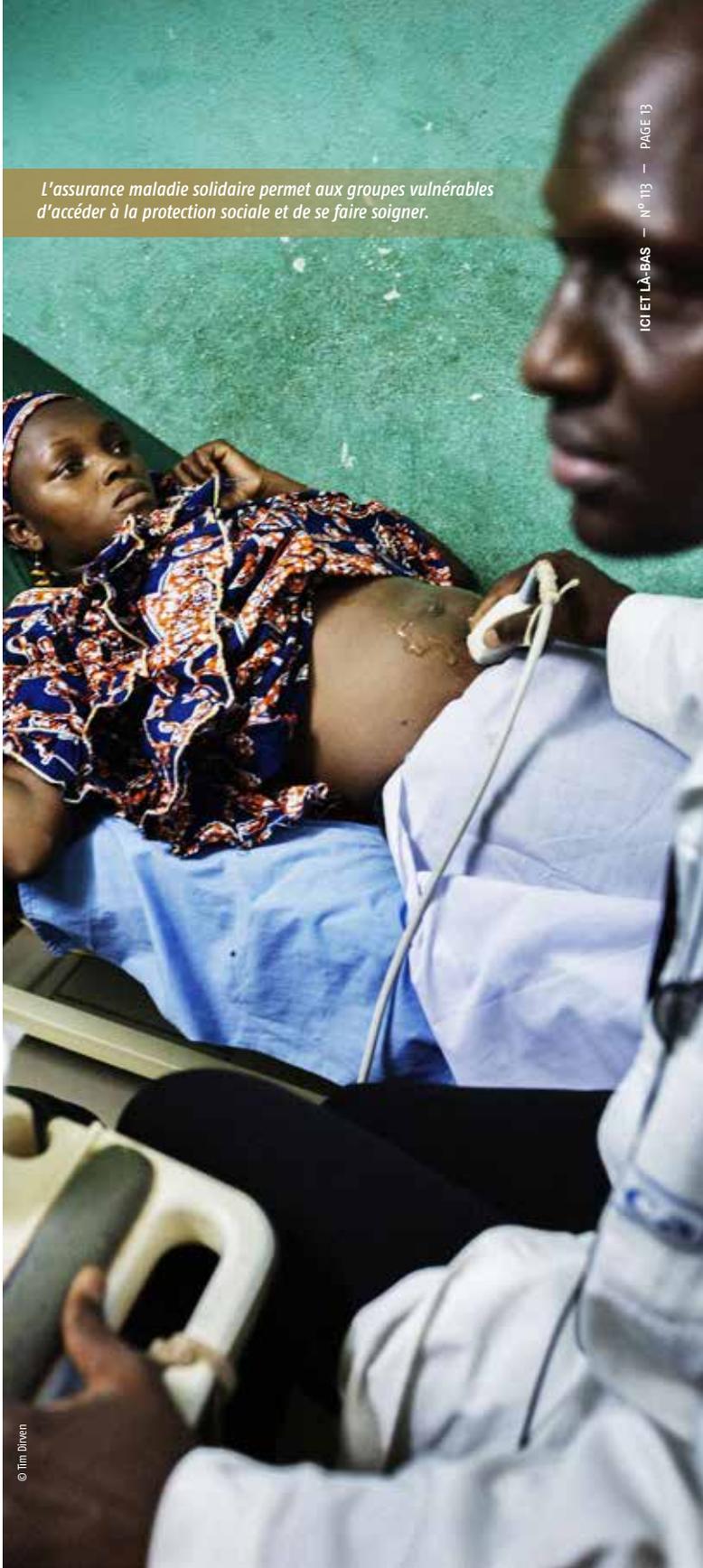


La protection sociale doit couvrir l'ensemble du cycle de vie.

© WSM

garde». Ils travaillent en réseau avec des organisations qui partagent la même sensibilité et font pression sur les gouvernements pour qu'ils fournissent une protection sociale plus importante et de meilleure qualité.

C'est précisément cette collaboration en réseaux qui peut faire toute la différence à l'avenir. Ensemble, on est non seulement plus fort, mais on peut surtout peser davantage sur le processus décisionnel. Raison pour laquelle, depuis 2014, WSM œuvre au développement d'un **réseau thématique consacré au droit à la protection sociale** sur chaque continent et entre les continents. Ce réseau rassemble les forces de syndicats, de mutuelles, de coopératives, d'organisations de défense des femmes, d'organisations de jeunesse, d'organisations agricoles et d'ONG en vue de concrétiser, faire respecter et étendre le droit à la protection sociale pour toutes et tous. 



L'assurance maladie solidaire permet aux groupes vulnérables d'accéder à la protection sociale et de se faire soigner.

Afrique de l'Ouest Enjeux et défis des mutuelles de santé

PAR DIEUDONNÉ WAMU OYATAMBWE, WSM

L'année 2019 a commencé sur les chapeaux de roues en Afrique de l'Ouest, avec la tenue de deux événements importants dédiés au rôle des mutuelles de santé dans la mise en place des mécanismes de protection sociale. Cette question, ainsi que plusieurs enjeux politiques et techniques, ont été traités par les acteurs mutualistes, d'une part lors de la Conférence de l'Association Internationale de la Mutualité (AIM) au Togo, et d'autre part à l'occasion des Journées de la Mutualité à Bembereke (JMB) au Bénin.

La conférence de Lomé (Togo) sur « Le pari de la Mutualité pour le XXI^e siècle », s'inscrivant dans la poursuite de l'engagement politique en faveur de la reconnaissance du mouvement mutualiste, a rassemblé les représentants de gouvernements et des organisations internationales, ainsi que des mutualistes africains et européens.

Afin que ces mutuelles jouent un rôle déterminant dans l'extension de la protection sociale, comme droit humain fondamental et universel, plusieurs conditions s'imposent. Les mutuelles doivent être légalement reconnues et impliquées dans le cadre de cette CMU. Cela nécessite une articulation avec les autres acteurs, notamment entre l'Etat et les acteurs sociaux, et la prise en compte de tous les autres déterminants sociaux de la santé au-delà de la seule approche de l'assurance. C'est pourquoi, devant la variété des expériences, les mutuelles réunies à Lomé ont adopté une déclaration appelée « Plate-forme de Lomé », contenant plusieurs résolutions et interpellations sur la CMU :

- Le renforcement et la mise en œuvre d'un dispositif légal des mutuelles de santé ;
- La question de l'adhésion obligatoire pour toucher un plus grand nombre de bénéficiaires;
- La mise en place de systèmes multipartites de gestion de la CMU;
- L'organisation de la CMU reposant sur une délégation de gestion confiée aux mutuelles par l'Etat.

Selon les pays, des approches divergentes se développent. Par exemple, le Mali et le Sénégal intègrent davantage les mutuelles dans la



Les mutuelles jouent un rôle déterminant dans l'extension de la protection sociale.

© WSM

Pour atteindre les Objectifs du Développement Durable (ODD), plusieurs Etats africains se sont engagés à mettre en place la Couverture Maladie Universelle (CMU). Mais comment y arriver sans inclure les mutuelles de santé dans ce développement ? La conférence de Lomé, qui a revisité le parcours historique des mutuelles de santé, a épinglé de nombreux défis auxquels celles-ci sont confrontées.

CMU, tandis qu'au Bénin, le nouveau gouvernement les exclut de son nouveau mécanisme.

Les mutuelles scolaires au Bénin

Solidarité Mondiale (WSM) et une délégation de la Mutualité chrétienne de Belgique se sont rendues au Bénin pour participer à la septième édition des Journées de la Mutualité de Bembereke (JMB).

L'affluence des populations locales et des mutualistes à cette rencontre a été à la hauteur de l'événement. Le thème de ces journées, les « Mutuelles scolaires pour une couverture santé universelle », interpelle et concerne pratiquement tout le monde dans la mesure où la santé conditionne l'éducation et le bien-être. Les communications principales ont ainsi porté sur :

- les défis et les perspectives de la mutualité scolaire au Bénin, sur les expériences des mutualités scolaires dans l'espace UEMOA (Afrique de l'Ouest),
- l'état des lieux et les perspectives du dispositif ARCH (Assurance pour le renforcement du capital humain) mis en place par le nouveau gouvernement béninois,
- la proposition du CONSAMUS (« Conseil National des Structures d'Appui aux Mutuelles de Santé ») d'une participation des mutuelles de santé à la mise en œuvre de la phase pilote de cette ARCH.

En marge de ces journées, du personnel médical venu de Belgique (une opticienne et une infirmière) de « *Pharmaciens sans Frontières* », a procédé à des séances de dépistage du diabète et des tests de la vue. Une distribution gratuite de lunettes aux populations démunies de la région a également été organisée. Cette action a accru l'importance de cette mission auprès des populations locales. Un bel exemple d'intégration des autres déterminants sociaux de la santé, tels que : l'éducation et la prévention des maladies, au-delà du seul aspect des soins de santé.

Ainsi, les rencontres de Lomé et du Bénin démontrent l'importance de continuer à travailler sur une approche multi-acteurs, mais aussi de poursuivre le plaidoyer auprès des



© WSM



L'affluence des populations locales et des mutualistes a été à la hauteur de l'événement.

© WSM



Pendant le séminaire, une distribution de lunettes gratuites aux populations démunies de la région s'est organisée.

© WSM

autorités publiques des différents pays, en vue de la reconnaissance de la plus-value des mutuelles de santé comme acteurs-clés dans la mise en place des mécanismes de la protection sociale pour toutes et tous.

Les mouvements sociaux, un atout pour l'avenir !

INTERVIEW RÉALISÉE PAR STÉPHANIE VANKEER

Nouvellement élue à la présidence du MOC et à la vice-présidence de WSM, notre rédaction est allée à la rencontre d'Ariane Estenne.

Quel est, d'après vous, le rôle clé des mouvements sociaux dans la société actuelle et leur atout pour l'avenir ?

« Nous pouvons dire qu'actuellement nous vivons dans un contexte de mutation entre un modèle démocratique qui était assez clair et défini, au sortir de la Seconde guerre mondiale, et un nouveau monde dans lequel les citoyens ne se contentent plus de voter tous les cinq ans et de donner une confiance aveugle à leurs élus. Ce monde-là touche clairement à ses limites, tant en termes de fonctionnement qu'en termes de démocratie. A l'heure actuelle, l'enjeu est de taille pour les mouvements sociaux. En effet, nous sommes amenés à jouer un rôle d'intermédiaire entre une population relativement déstructurée, désunie, et les structures politiques qui ne répondent plus aux attentes. J'entends par là que notre société actuelle est plus atomisée qu'auparavant. En effet, nous partageons généralement moins de vécu avec nos voisins. Chacun poursuit un parcours de vie singularisé, empreint d'une certaine individualité. Ce qui réduit le partage des réalités et donc des combats politiques communs. Cependant, malgré cette singularité, les citoyens témoignent, en majorité, que le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui ne leur convient plus et qu'ils souhaitent s'investir davantage dans les décisions politiques du futur.

Dans ce nouveau contexte, le champ de la démocratie est réinterrogé : Comment participer à la décision politique ? Comment s'impliquer



© MOC

au-delà du fait de voter ? Comment peut-on délibérer ? Comment peut-on trouver de nouvelles réponses ? C'est donc pour accueillir ces questions-là que les mouvements sociaux, tels que le MOC, représentent des acteurs légitimes et stratégiques de la société. Nous ne sommes pas les partis politiques, nous n'assumons pas les décisions exécutives. Par contre, nous structurons les citoyens et les citoyennes et jouons un rôle, à la fois, dans la création de nouvelles idées et de nouveaux modèles, et à la fois, dans l'organisation d'actions collectives faisant pression sur le politique pour la mise en œuvre de leurs décisions. D'où l'expression, qui me paraît tout à fait appropriée, de « corps intermédiaires » que nous représentons en étant présent entre la population et les politiques.

J'ajouterais qu'il ne faut pas minimiser le risque existant venant de toute une série de populistes qui dénie l'importance des mouvements sociaux et qui renforcent l'idée que les citoyens et citoyennes tout.e.s seul.e.s peuvent décider pour eux.elles, sans sentir le besoin de s'organiser. Ces derniers, tels que la NVA, dénie toute légitimité au travail de structuration de la parole que nous réalisons, en prétendant que ce qui est important c'est la pensée de chaque individu. Cette façon d'aborder la citoyenneté représente un affaiblissement du secteur associatif et de toutes les associations qui travaillent pour renforcer les droits humains.

Je continue de défendre que les mouvements sociaux ont un rôle fondamental à jouer pour amorcer ce nouveau monde en travaillant sur une concertation et un dialogue entre tou.te.s les citoyen.ne.s, en les structurant, et en jouant sur les rapports de force. Et, de manière spécifique, l'atout du MOC, c'est que nous réunissons tous les points de vue de la société : le travail à travers les syndicats, la santé avec les mutuelles, les femmes, les jeunes, les citoyen.ne.s fragilisé.e.s, les services, le monde de la coopération internationale, ... Dès lors, le fait que tous ces acteurs soient réunis autour d'une même table de la démocratie et puissent se parler librement permet de créer une intelligence collective, articulante toutes les pensées, et qui renferme tous les enjeux de la société. Je suis consciente que cette caractéristique 'multi-acteurs' est à la fois notre atout mais aussi notre défi pour l'avenir de parvenir à continuer à faire ce que nous faisons ensemble. »

Vers où voulez-vous, en tant que Présidente (et avec l'ensemble des acteurs) mener un mouvement comme le MOC ? Et, quelles évolutions espérez-vous voir se projeter dans les mois ou années à venir ?

« Pour ma part, j'imagine le MOC comme un mouvement social qui compte encore davantage dans le paysage politique belge. J'entends par là que lorsque le MOC mène une action ou prend une position, celles-ci puissent véritablement influencer les décisions, les décideurs, le monde politique et médiatique. Pour ce faire, dans mon

rôle de Présidente, je ne me vois pas comme une 'meneuse' mais plutôt comme l'animatrice d'un processus collectif. Je pense qu'aujourd'hui les priorités veulent que l'on se remette ensemble à travailler sur un plan d'action partagé par toutes les organisations constitutives, avec un cap commun et un projet de société que l'on souhaite atteindre ensemble. En bref, nous voulons être un mouvement social fort qui se base sur un projet politique bien identifié avec des axes prioritaires partagés et une vision à long terme claire et commune. »

D'après vous, en quoi notre modèle entre-t-il en contradiction ou, au contraire, en complémentarité avec les autres mouvements populaires qui voient le jour aujourd'hui (gilets jaunes, jeunes pour le climat, femmes en grève, etc.) ? Qu'avons-nous à apprendre de ces mouvements spontanés ?

« Aujourd'hui, à côté des mouvements sociaux historiques et traditionnels, tel que le MOC et ses organisations constitutives, se dessinent des nouvelles façons de se mobiliser qui viennent clairement nous interroger. Je dirais que les mouvements traditionnels restent dans un fonctionnement très vertical et hiérarchisé, en s'in-





Lors de la 9^e Semaine Sociale du MOC, un forum ouvert était organisé permettant aux permanents et militants des organisations constitutives d'échanger et de s'inspirer mutuellement sur le futur de nos mouvements sociaux et la transition écologique et sociale.

© MOC

vestissant au niveau local, puis régional, puis national et que ce schéma ne répond plus assez aux attentes. En tout cas, pas de la même façon que les gilets jaunes ou les marches pour le climat répondent à une certaine demande en s'organisant à travers les réseaux sociaux, sans forcément avoir de structuration, ni de personnalités visibles, ni de leaders, etc. Je suis d'avis que ces mouvements spontanés arrivent au bon moment pour nous permettre de nous interroger sur notre organisation, sur le comment nous laissons place aux gens, à une expression différente, et sur le comment nous pourrions travailler davantage à la façon d'un réseau qui se diffuse plutôt que de manière très pyramidale. Pour moi, c'est en cela que les initiatives citoyennes viennent nous interroger sur nos pratiques. Cela dit, dans un autre temps, il est important de souligner la légitimité que l'on tire de notre rôle historique dans le paysage politique belge, en tant que MOC, et qui fait que nous ne partons pas d'une page blanche à partir de laquelle nous devrions tout construire, comme c'est le cas pour les nouveaux mouvements sociaux. Nous avons déjà une organisation, une structure qui nous permet de fonctionner de manière légitime et avec stabilité, tant en interne qu'en externe.

Quand quelqu'un s'exprime au nom du MOC, il ne s'exprime pas seulement pour elle/lui-même, comme un gilet jaune, mais il s'exprime au nom d'un mouvement social qui représente des milliers de personnes en Belgique. Il est évident que cela donne une autre place à la parole que nous exprimons, car elle représente beaucoup de citoyens et citoyennes.

La question qui se pose pour les nouveaux mouvements sociaux, c'est celle de la pérennisation ou du comment, dans des structures si spontanées et peu structurées, peut-on parvenir à garantir un impact à long terme, sans porter parole, sans leader, sans personne pour trancher ou décider, sans personne pour prendre la parole au nom des mouvements, etc. Je me pose donc la question de savoir comment, au-delà d'un événement ou d'une réussite, des collectifs, tels que le « Collectif 8 mars », les jeunes pour le climat ou les gilets jaunes,... vont-ils perdurer dans le temps ? Cependant, je confirme que leur démarche est complémentaire à la nôtre et que nous avons toutes et tous à apprendre les uns des autres. Je pense que nous devons apprendre à remettre en question nos pratiques pour comprendre mieux comment laisser plus de place à la parole de plus de gens. »

Comment rallumer la flamme d'une démocratie en panne, selon vous ?

« Ma réponse à cette question est liée aux réponses précédentes. Selon moi, c'est à travers les mouvements sociaux que cette flamme de la démocratie pourra se rallumer. Pour commencer, c'est important que les personnes qui veulent s'engager soient indignées par ce monde, qu'ensuite, elles puissent, à travers les mouvements sociaux, vivre, à la fois, des expériences transformatrices et collectives et, à la fois, voir qu'il est possible de changer les choses vers plus d'émancipation.

Inutile de rappeler que les mouvements sociaux ont beaucoup de victoires à leur actif. Aujourd'hui, si nous bénéficions d'une sécurité sociale et de droits qui nous protègent, c'est parce que des personnes se sont battues dans les mouvements sociaux au début du siècle pour les obtenir. Je pense donc que la clé pour revita-

liser la démocratie est, tout d'abord, d'avoir des lieux pour s'engager positivement et collectivement. Et ensuite, de voir que de nombreux.es militant.e.s, avant nous, ont acquis des victoires et des droits en plus et donc confirmer que cela sert à quelque chose et qu'il faut le faire.

De plus, il est évident que tous ces enjeux autour des mouvements sociaux en Belgique peuvent et doivent être transférés au niveau international. J'affirme que la question internationale doit être un axe prioritaire du plan d'action de notre mouvement. Être présent sur les enjeux internationaux a toujours fait partie du spectre de l'action du MOC et, d'après moi, cela doit continuer dans ce sens. D'autres mouvements sociaux de par le monde ont beaucoup de choses à nous apprendre, ici, en Europe. En bref, tout ce redéploiement des mouvements sociaux passe par des articulations entre des mouvements sociaux d'ici et là-bas dans une vision multi-acteurs. » 



Syndicalisme, femmes et se lèvent !

INTERVIEW RÉALISÉE PAR KATRIEN LIEBAUT

En mars dernier, lors de son passage en Belgique, Zuliana Lainez, journaliste péruvienne et Secrétaire générale du syndicat de journalistes ANP¹, nous a éclairé sur sa vision de l'avenir de la société péruvienne, du travail de journalisme et du rôle des syndicats de ce pays à cet égard. Une rencontre enrichissante qui pointe du doigt la nécessité de garantir une plus grande égalité de genre dans le journalisme afin de générer du changement.

Zuliana, comment est organisé actuellement le travail au Pérou ?

Pour être honnête, pas si bien ! Dans mon pays, 75% de la population active travaille dans l'économie informelle, comme petits indépendants. Ils ne travaillent pas pour un patron et ont du mal à accéder aux systèmes qui leur donnent droit à une pension ou à une protection sociale. Pour un.e travailleur.euse informel.le, y compris les journalistes, une journée d'inactivité signifie littéralement une journée sans manger.

Selon moi, la plus grande menace vient du flou dans la notion de 'travailleur.euse'. Soudain, tout le monde est un.e 'micro-entrepreneur.e', un terme à la mode venu d'Espagne. Chacun.e avance d'une manière très individualiste. Le tissu social s'effrite. Les salaires sont mis sous pression, car il y a toujours quelqu'un pour faire le même travail que vous à moindre prix. L'identité du 'travailleur.euse'



© Guy Peltmans

s'escamote. On ne se sent plus membre d'un groupe. Tout cela crée une aliénation. Même les 25% des travailleur.euse.s du secteur formel organisent leurs affaires individuellement et souscrivent à des assurances privées. Ainsi, on constate un grand mépris pour l'organisation collective. Mépris qui nous est transmis dès l'université.

Comment définiriez-vous la situation des femmes sur le marché du travail péruvien ? Peuvent-elles parvenir à un équilibre entre travail et vie de famille ?

Difficilement ! Je ne pense pas que vous puissiez faire votre travail correctement si vous n'avez pas de temps libre, ni de stabilité émotionnelle. En Amérique latine, l'idée générale véhiculée et acceptée est : " Donne ta vie pour l'entreprise, ne compte pas tes heures et tu se-

1. ANP : Asociación Nacional de Periodistas (Association Nationale des Journalistes), partenaire de Solidarité Mondiale (WSM) du Pérou.

journalisme, les tabous

ras un(e) gagnant(e) !” *Bien qu’il s’agisse d’un piège pour la santé de tou.te.s, c’est avant tout une menace majeure pour les femmes qui ne peuvent pas combiner un tel rythme de travail avec les tâches ménagères et les soins aux enfants qui sont majoritairement pris en charge par les mères de famille. Par exemple, mon mari et moi, avons choisi de ne pas avoir d’enfant, une conséquence directe de la charge de travail élevée. Je sacrifie ma vie privée pour mon travail.*



Selon vous, la politique influence-t-elle ces phénomènes ?

Absolument ! Au cours des dix dernières années, l’Amérique latine a connu un tournant majeur à droite. Tout a commencé avec le coup d’État de la droite au Paraguay. Jusqu’à il y a dix ans, il y avait un optimisme progressif prudent sur

notre continent, mais la droite a commencé à gagner du terrain. Pensez à Bolsonaro au Brésil. Il y aura bientôt des élections en Argentine. Nous espérons un résultat de gauche pour rétablir l’équilibre idéologique. Ce virage vers la droite a eu de nombreuses conséquences, dont une plus grande individualisation. Les États-Unis et le Brésil sont, bien sûr, les économies les plus puissantes et influentes d’Amérique, avec un impact majeur sur le reste du continent. Au Pérou, quiconque ose parler de changement climatique se fera dire qu’il attaque son pays ou qu’il critique les mines défendues comme une des sources de revenus les plus importantes du pays. Quand une catastrophe s’annonce ou a lieu, les gens implorent la grâce de Dieu pour arranger les choses tout en restant, eux-mêmes, impassibles. C’est pourquoi notre pays reste à la traîne.

L’ANP en bref

Défense et extension des droits du travail

Le syndicat ANP compte 10.700 membres et défend les droits des journalistes au Pérou. En Amérique latine, les journalistes sont très vulnérables. L’ANP appelle à l’extension de la législation limitée sur les droits du travail des journalistes. Il souhaite que des thèmes tels que la retraite, les risques professionnels, les heures de travail et les salaires minimums, ..., soient inclus dans ces lois. Cela permettrait aux journalistes de faire valoir leurs droits. Malheureusement, l’approbation d’une loi ne suffit pas en soi. Une fois celle-ci en place, il est important de lutter pour son application effective.



Lors de sa venue en Belgique, Zulianna Lainez, a pris part à la marche pour le climat dans les rues de Bruxelles.

Lutte contre l'impunité

L'une des principales préoccupations de l'ANP est le droit à la liberté de la presse. Le nombre de cas d'agressions, de violences, de menaces, de poursuites judiciaires, d'enlèvements et même d'assassinats de journalistes au Pérou est stupéfiant. Au cours des trente dernières années, 63 journalistes ont été assassinés. 98% de ces cas ne sont toujours pas résolus. Les auteurs n'ont pas été condamnés. L'ANP lutte contre cette impunité. Le syndicat dispose d'un « Bureau des droits de l'homme des journalistes » qui surveille ces crimes. Chaque fois qu'un journaliste est attaqué, l'ANP tire la sonnette d'alarme aux niveaux national et international. Il appelle à des actions de solidarité et encourage les instances supranationales à agir. L'ANP fournit aussi des conseils juridiques aux journalistes. Les familles des victimes peuvent également compter sur son soutien. Chaque année, l'ANP organise de nombreuses actions de rue et lance des appels pour participer aux actions d'autres organisations sociales pour défendre la démocratie, attirer l'attention sur la corruption et l'impunité, condamner les meurtres de femmes et de journalistes, appeler à la liberté de la presse et à la liberté d'expression, etc.

A votre avis, comment les syndicats peuvent-ils faire une différence ?

La question pour moi est de savoir ce que les syndicats peuvent faire pour les travailleurs informels, les femmes et les jeunes. Ma réponse est simple : former des alliances ! Nous devons unir nos forces avec le reste du tissu social : mouvement de femmes, organisations de jeunesse, personnes âgées, économies alternatives... Nous devons commencer à élargir notre base sociale. Les femmes et les jeunes ont une grande capacité de mobilisation au Pérou, mais ils ne sont pas nécessairement affiliés à un syndicat. Ceux-ci doivent donc descendre dans la rue, rejoindre le 'pouvoir de la rue', pour défendre les thèmes portés par ces femmes et ces jeunes. La loi sur le travail des enfants n'aurait jamais existé sans les milliers de personnes qui sont descendus dans la rue. La rue c'est l'espoir, parce que c'est la seule chose dont nos décideurs politiques ont peur. De plus,



Les femmes et les jeunes ont une grande capacité de mobilisation au Pérou.



Au Pérou, 75% de la population active travaille dans l'économie informelle, comme petits indépendants.

© WSM

les syndicats doivent relancer l'idée que tous celles et ceux qui travaillent sont lié(e)s les un(e) s aux autres, que ce soit de manière informelle ou formelle. Ce n'est peut-être plus notre lieu de travail qui nous relie, mais ce sont nos besoins. Tout le monde a besoin d'un travail digne pour vivre une vie digne.

A l'ANP, nous sommes conscients de la nécessité d'adopter une vision plus large sur les en-

jeux de société. Ainsi, la question du genre n'est pas une querelle entre femmes et hommes, mais bien une lutte pour un travail égal. Or, le féminisme dans notre pays est encore perçu comme 'un gros mot'. Les inégalités persistent, ainsi que les violences. Entre janvier et mars de cette année, trente femmes ont été assassinées ! La façon dont la société perçoit cela est fortement influencée par les médias. Les gros titres parlent de 'dramas passionnés et d'épouses infidèles'. C'est ainsi qu'ils condamnent les victimes et disculpent les auteurs. De cette façon, ils stimulent même la violence. Certains médias commercialisent même cette violence afin de vendre plus de journaux ou d'obtenir des chiffres d'audience plus élevés.

L'ignorance est souvent à la racine du problème. C'est pourquoi l'ANP organise des formations sur les stéréotypes de genre, sur la diversification des sources, sur l'autonomisation des voix des femmes dans des domaines tels que le sport, la politique ou l'économie - des sujets traditionnellement masculins. Grâce à nos formations, nous enseignons aux journalistes comment leur travail peut changer la perception culturelle ! ☘

Formation des journalistes

L'ANP a fondé l'université 'Jaime Bausate y Meza' où un cours de journalisme est dispensé. Par ailleurs, elle organise tout au long de l'année des sessions de formation pour les professionnels. Les formations sont diverses. Il existe des cours sur les droits du travail, l'utilisation d'un langage inclusif, etc. et des formations professionnelles, telles que le journalisme pour la radio et la télévision, la presse écrite et les médias sociaux. En outre, l'ANP enseigne aux journalistes comment initier une carrière de travailleur.euse indépendant.e ou rejoindre une coopérative.

La coopération internationale

PAR ANDRÉ KIEKENS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL WSM

Le présent ILB énumère de très nombreux défis auxquels nous sommes toutes et tous confrontés. Ainsi la coopération internationale devra-t-elle revêtir, elle aussi, de nouvelles formes et approches.

Nous nous préparons tous à aller aux urnes prochainement. Mais, quel que soit le résultat, une chose est certaine : un nouveau Secrétaire d'État ou Ministre chargé de la coopération au développement se lancera dans l'élaboration de nouvelles lois ou réglementations. Depuis 2009, nous avons travaillé avec quatre ministres différents et avons dû faire face à tout autant de réformes. L'ensemble du secteur des ONG et associations veut anticiper ce débat en menant d'abord une réflexion en interne ap-

pelée « *Trajectoire de vision pour 2030* », pour laquelle Solidarité Mondiale-WSM entend assumer son rôle. Notre démarche repose sur plusieurs postulats, à nos yeux déjà applicables actuellement, et dont nous espérons la confirmation politique.

De la coopération au développement à la coopération internationale

La valeur ajoutée des programmes que nous développons aujourd'hui réside davantage dans la « coopération » que dans le « développe-



La valeur ajoutée des programmes que WSM développe aujourd'hui réside dans la « coopération » entre les gens et les organisations !

17 objectifs de développement durable



ale du futur

ment». Le développement part d'une relation de type donateur/bénéficiaire, alors que, dans la coopération, nous partons du concept de responsabilité partagée. Avec nos partenaires, nous nous sentons responsables de mettre en place une société inclusive et durable ; à cette fin, nous nous efforçons d'atteindre des objectifs communs. C'est aussi la première fois que le nouveau programme des Nations unies, intitulé « Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 » adopte véritablement cette logique comme point de départ.

En fait, tous les pays sont en développement et nous sommes toutes et tous responsables d'atteindre certains objectifs en nous renforçant mutuellement dans certaines thé-

matiques. Cela vaut tant pour la recherche de soins de santé accessibles à tous, une politique d'égalité des chances passant par une formation appropriée pour tous, l'égalité des genres à l'échelle planétaire que pour les nombreux autres objectifs de développement repris dans le programme des Nations Unies.

Il ne s'agit donc plus d'une histoire ou d'une logique Nord-Sud, mais d'une approche intégrée où chacun a un rôle à jouer. C'est pourquoi, Solidarité Mondiale -WSM choisit de le faire principalement par le biais de la mise en réseau sur le thème du droit à la protection sociale et au travail décent.

De l'assistance au développement communautaire

La coopération internationale ne devrait pas se limiter à de la « prestation d'aide ». Elle doit s'efforcer de renforcer des réseaux locaux qui, en mettant sur pied des structures sociales de manière durables, construisent des sociétés prospères et socialement justes.

La coopération internationale doit être un moteur de transformation tenant compte du contexte local et en collaboration avec les bons acteurs. C'est ce que WSM fait en collaboration avec d'autres organisations sociales. Nous croyons que la société civile joue un rôle crucial pour rappeler aux gouvernements et aux acteurs privés leurs devoirs en matière de développement durable.

De l'éducation à l'internationalisation

À cet égard, le travail que nous faisons ici va au-delà de l'éducation et de la sensibilisation traditionnelle, dans laquelle nous voulons sensibiliser les gens à ce qui se passe sur d'autres continents et pour laquelle nous faisons appel à leur solidarité. De plus en plus, nous nous concentrons sur des partenariats dans lesquels des organisations ou des citoyens d'ici se sentent liés à des organisations et des citoyens d'autres continents dans leurs luttes. Nous



le faisons parce que nous sommes convaincus que les grands défis d'aujourd'hui sont des défis mondiaux, qui appellent également des réponses mondiales. L'accroissement des inégalités, la capacité d'accueil de notre planète, les migrations, l'insécurité de l'emploi, une protection sociale adéquate... sont autant de défis qu'aucun pays ne peut relever seul et dans lesquels la coopération et la mise en réseau prennent une importance croissante. Il ne faut absolument pas sous-estimer cette interdépendance.

La majorité de ces problèmes revêt, outre une dimension internationale, bien entendu aussi une dimension nationale et locale sur laquelle nous entendons miser davantage avec nos organisations en Belgique.

Du démarrage à la mise en réseau

Dans ce même état d'esprit, l'heure est également venue pour nous, ONG, dans le cadre de la coopération internationale, d'abandonner progressivement le fait de vouloir se démarquer. Les gens sont approchés sous toutes

sortes d'angles, par des machines de marketing bien 'huilées', qui montrent clairement que l'un ou l'autre objectif est plus pertinent, ou que cette catastrophe a davantage droit à une contribution solidaire que les autres. Ce faisant, elles créent une certaine lassitude et confusion auprès des sympathisants bien intentionnés.

Si, en tant que société civile, nous souhaitons avoir plus d'impact sur les politiques et le développement social, nous devons coopérer davantage. Nous avons besoin d'une plus grande coopération entre les différents types d'organisations (approche multi-acteurs) et entre les différentes affinités. WSM opte pour une spécialisation thématique à cet égard. Tant en Belgique, au moyen d'une Plateforme de Coordination « Travail décent », que dans les autres continents avec la mise en place d'un « Réseau thématique sur le droit à la protection sociale ». Le fait de travailler en synergie et de mettre sur pied des actions complémentaires accroît considérablement l'impact.

© WSM

WSM et ses partenaires souhaitent avoir plus d'impact sur les politiques et le développement social.





La construction d'une société civile forte est un processus lent. Aujourd'hui, on se rend compte qu'il est essentiel d'accorder plus d'attention à l'intégration réelle des communautés locales et celle des femmes.

Nous devons également engager le dialogue et coopérer avec les gouvernements et les acteurs privés, à condition que chacun puisse le faire à partir de son rôle spécifique. Ce genre de partenariats, au sein desquels sont partagées des connaissances, de l'expertise, des ressources financières et de l'influence, peuvent être une source d'innovation et de transition.

Du succès rapide à la stratégie de long terme

Poussée dans les concepts managériaux, le secteur de la coopération internationale est souvent jugée sur les résultats engrangés à court terme. De nombreuses ressources sont affectées à des programmes dits 'mesurables' qui sont de préférence matériellement démontrables, mais pour lesquels trop peu d'attention a été accordée à l'intégration réelle par la communauté locale. Malheureusement, une telle logique d'entreprise n'est pas une logique de développement. La construction d'une société civile forte est un processus lent. Les changements nécessitent des partenariats à long terme et des stratégies étape par étape, élaborées en consultation les uns avec les autres. Leur appropriation se fait au niveau des dynamiques locales et nécessite une relation de confiance.

Un véritable impact est fréquemment la résultante d'une multitude de facteurs, dont la culture, les relations sociales et les rapports de force, qu'il ne faut vraiment pas sous-estimer.

Oser investir ensemble dans des stratégies de long terme est plus efficace et durable.

Dans un monde en constante évolution, une dynamique continue est nécessaire à la coopération internationale. Nous voulons assumer notre responsabilité à cet égard. Votre collaboration et votre confiance nous donne un cadre, de l'espoir et de la résilience. ☞



L'avenir est à la résilience.

Pas à pas... bâtir un changement social

PAR BART VERTRAETEN, WSM

Dans le cadre des efforts visant à réaliser le Programme « Travail décent » de l'OIT, Solidarité Mondiale (WSM) et ses organisations partenaires en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ainsi qu'en Belgique, ont développé, depuis 2008, une véritable stratégie de 'networking', de travail en réseau, qui réunit divers mouvements sociaux autour d'une vision partagée du droit à la protection sociale. Il s'agit là d'un choix réfléchi, pour au moins trois raisons précises :

La majorité de la population mondiale (71 %) ne bénéficie pas ou insuffisamment de ce droit humain fondamental.

Derrière ce pourcentage se cache une bien triste réalité : il s'agit principalement de femmes, d'hommes et d'un nombre très élevé de jeunes travaillant dans l'économie informelle et dans des emplois précaires. Tant d'exclusion et d'inégalité à une époque où, tous ensemble, nous n'avons encore jamais généré autant de richesses, celle-ci n'étant dès lors, de toute évidence, pas redistribuée. Aux yeux du réseau, la protection sociale constitue une stratégie clé de redistribution de la prospérité.

Nos partenaires, sur les continents, mais aussi en Belgique, ont développé des stratégies d'intervention spécifiques en vue d'étendre le droit à la protection sociale à ces individus marginalisés.

Nos organisations partenaires sur tous les continents sont des mouvements sociaux, à savoir : des syndicats, des mutualités, des organisations socioculturelles, des coopératives, des organisations de défense des femmes, des organisations de jeunesse, des organisations agricoles, etc. Ils organisent les femmes, les hommes, les jeunes et les aînés au sein de leurs communautés ; des services leurs sont proposés, sur la base de leurs besoins respectifs, afin de leur offrir une forme de protection sociale. Le réseau est pour eux l'endroit où

partager des connaissances, de l'expérience et de l'expertise, et où renforcer leurs capacités et stratégies réciproques. Ce dernier a également permis de consolider leur vision partagée du droit à la protection sociale.

En unissant nos forces au sein de ce réseau, nous pouvons réellement ambitionner un changement systémique.

De surcroît, les organisations concernées reconnaissent la nécessité de « changements systémiques » pour concrétiser ce droit humain. De plus en plus, la communauté internationale a reconnu l'importance de la protection sociale pour le développement durable et inclusif. Pour vous en convaincre, prenez l'Agenda 2030 dans lequel la protection sociale figure dans pas moins de cinq des Objectifs de Développement Durable (ODD). Il faut toutefois battre le fer tant qu'il est chaud : c'est maintenant encore qu'il faut inciter les pouvoirs publics et les employeurs à passer à l'action. À cet égard, ceux-ci doivent reconnaître qu'il faut impliquer les mouvements sociaux, sur le plan structurel et avec efficacité, dans le développement, l'exécution et le suivi d'une politique nationale, étendue et majoritairement soutenue en matière de protection sociale. Pour les mouvements sociaux concernés, le réseau représente le levier de pression conjointe accrue sur l'agenda politique, et ce, au niveau national, continental et international.

Pas à pas....

En 2008, la démarche de création du réseau fût entamée

Tout d'abord au niveau national, en réunissant tous ces différents mouvements sociaux et en leur montrant l'importance de cette collaboration. Cela prend du temps et réclame de la confiance. Nous pouvons, aujourd'hui, nous targuer de l'existence de réseaux multi-acteurs de ce genre dans dix-huit pays différents d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, avec, par exemple, pour résultats :

- En République dominicaine, le réseau a contribué à la ratification, en 2016, de la Convention n° 102 de l'OIT qui précise les normes minimales en matière de sécurité sociale.
- Au Népal, le réseau a contribué à la rédaction de la nouvelle loi relative à la sécurité sociale, qui a été adoptée en août 2017. Cette loi prévoit que les travailleurs de l'économie informelle peuvent eux aussi s'affilier.
- Au Mali, le réseau a fortement milité en faveur d'une politique en matière d'assurance maladie universelle. Celle-ci a finalement vu le jour et, dans la nouvelle réglementation, l'UTM Mali (le mouvement mutualiste dans le pays) s'est vu confier le rôle de déployer cette assurance maladie dans les parties rurales du pays et auprès des travailleurs de l'économie informelle.

En 2014, un besoin d'étendre !

Depuis lors, les réseaux « nationaux » conjuguent leurs forces au niveau continental. Il existe donc aussi, à l'heure actuelle, trois réseaux « continentaux », en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Ceux-ci adressent leurs revendications aux institutions régionales comme l'Union africaine, l'Organisation des États américains ou encore l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). À cet effet, ils mobilisent également quelques organisations stratégiques, qui ont déjà de l'expérience avec ce niveau politique, comme les régionales de la Confédération syndicale internationale, la Marche Mondiale des Femmes et

le Réseau Économie sociale et solidaire, pour n'en citer que quelques-uns. En effet, la politique au niveau national a parfois besoin d'un petit coup de pouce du niveau continental, et inversement. D'autre part, ces institutions doivent tenir davantage compte de la voix de la société civile, ce qui n'est bien souvent que peu, voire pas du tout, le cas. Ainsi, en Afrique, le réseau continental est devenu un interlocuteur privilégié de l'Union africaine et de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine.

...bâtir un changement social

Aujourd'hui, le réseau est, dès lors, déjà organisé au niveau national et continental. Si nous voulons encore renforcer son impact, il nous semble logique d'également collaborer à l'échelle « internationale » : d'une part, dans l'optique d'apprendre les uns des autres, tous continents confondus et, d'autre part, d'ensemble peser davantage sur l'agenda politique d'institutions internationales comme l'OIT, l'ONU ou encore la Banque mondiale. Nous sommes convaincus que c'est ainsi que nous imposerons le changement systémique auquel peuvent prétendre les individus.

En novembre de cette année, nous réunirons une représentation des trois continents afin de passer en revue nos missions et visions communes, et de nous entendre sur l'action que nous voulons mener à l'échelle internationale. Nous ne manquerons assurément pas de vous tenir au courant de l'évolution. ☞



Séminaire protection sociale organisé par WSM.

Les quatre pétales du changement

PAR DIEUDONNÉ WAMU OYATAMBWE, WSM

Solidarité Mondiale (WSM) se saisit de l'opportunité qui s'offre cette année pour se donner le temps à la réflexion, aux échanges, pour s'appuyer sur l'expertise des organisations partenaires qu'elles soient du Nord ou du Sud de la planète afin de pouvoir confronter sa vision sur l'avenir du travail, de la protection sociale, de la coopération et des mouvements sociaux et ainsi construire ensemble le changement ! 2019, une année d'inspiration !

Presque partout, on cherche à réduire l'espace pour la société civile, car celle-ci dérange la quiétude des dirigeants de ce monde avec des revendications permanentes pour un monde plus juste. En même temps, on voit apparaître d'autres formes de contestations sociales qui mettent à mal la légitimité même des mouvements sociaux traditionnels. Dans ce contexte, comment renouveler notre approche et notre discours sur la construction d'une société plus juste ? Comment nous positionner face à l'avenir du travail dans un monde où l'être humain est de moins en moins considéré sur le marché du travail ? Il convient donc de réfléchir ensemble pour voir si notre vision du travail est encore tenable aujourd'hui et quelles perspectives s'en dégageront pour demain. Il s'agira donc de réfléchir sur le rôle et la place des mouvements sociaux dans un monde en mutation, et de confronter la vision de WSM avec les autres acteurs pour la renouveler ou la socialiser.

Le droit à la protection sociale pour tous à l'échelle mondiale est un thème central du travail de WSM. Avec son expérience et son expertise acquise, WSM est en train de se muer aujourd'hui en un réseau international thématique pour le droit à la protection sociale, présent et actif sur les quatre continents. Cet

engagement international soulève d'autres questions, notamment sur des mécanismes de protection pour des travailleurs aux statuts précaires, comme ceux du secteur textile en Asie, ceux du secteur agricole en Amérique latine, ou ceux du secteur informel qui prédomine en Afrique, etc. Il est donc urgent de s'attarder sur ces questions, avec l'ensemble du mouvement, pour mettre en perspective l'avenir de ce droit fondamental.

WSM est une organisation de solidarité internationale, reconnue comme telle par les membres du Mouvement autant que par les autorités publiques. Il y a quelques années, WSM avait redéfini sa vision du développement, basée sur une articulation entre trois sphères et trois catégories d'acteurs : politiques, économiques, et sociaux. Il en a résulté de sortir l'organisation de l'approche 'Nord/Sud' pour s'inscrire dans une approche 'd'internationalisation'.

Une année de réflexions et d'actions

Cette année 2019 d'inspiration consistera à engager un échange d'idées et de visions, à l'occasion de plusieurs moments spécifiques. L'agenda des organisations et des fédérations nous propose des moments de rencontres opportuns ; d'où des formats d'action aussi spécifiques.

Il y aura ainsi des activités spécifiques sur l'avenir du travail, notamment une série de conférences décentralisées (entre mai et décembre 2019), et en collaboration avec les régions et les organisations qui sont désireuses de participer à cette démarche avec nous.

La venue de partenaires du Sud est également une belle opportunité pour enrichir la réflexion comme Benita de la CONAMUCA de République dominicaine venue dans le cadre de la Semaine sociale du MOC en avril dernier pour témoigner de la vision du travail sous l'angle de la transition écologique. A Liège ou encore sur Tournai, des conférences sur l'avenir de la protection sociale auront lieu ces mois de mai et de juin aussi avec la participation de partenaires du Burkina Faso et de la République démocratique du Congo. D'autres moments seront certainement pro-

grammés en régions pour la rentrée sociale 2019.

Avec le CIEP du MOC, nous nous lançons dans une initiative un peu nouvelle qui est d'aller à la rencontre de 'focus groupe' constitué d'une dizaine de personnes issues de chacune des organisations constitutives du MOC pour réfléchir ensemble sur les quatre enjeux d'avenir (travail, protection sociale, mouvements sociaux et coopération). Et ce entre septembre et novembre 2019 pour converger fin novembre vers une journée d'étude qui permettra de faire le point sur ce qui aura émergé de ces rencontres, les enrichir par de nouveaux apports.

Une année de réflexion bien remplie donc, et dont les échanges et résultats feront l'objet d'une note d'intention générale qui fondera la nouvelle vision de WSM sur l'ensemble de ces thématiques pour les prochaines années. 

To change everything it takes everyone



FAISONS
RESPECTER
LA LOI

#STOPISDS

~~DU PLUS FORT~~



DISCIPLINONS LES MULTINATIONALES

POUR NE PLUS QU'ELLES AIENT ACCÈS À UNE JUSTICE PARALLÈLE D'EXCEPTION - DES TRIBUNAUX D'ARBITRAGE APPELÉS ISDS - QU'ELLES UTILISENT POUR INTIMIDER LES GOUVERNEMENTS. ALORS QUE LA PLUPART DES VICTIMES DE VIOLATION DES DROITS HUMAINS PAR CELLES-CI N'ONT ACCÈS À AUCUNE RÉPARATION. CE SYSTÈME EST INJUSTE. IL EST NÉCESSAIRE D'Y METTRE FIN ! NOUS RÉCLAMONS UN SYSTÈME MONDIAL CONTRAIGNANT CAPABLE DE LES RENDRE JURIDIQUEMENT RESPONSABLES POUR LEURS CRIMES. VOUS AUSSI, SIGNEZ LA PÉTITION SUR WWW.STOPISDS.ORG !

www.solidmond.be • Merci pour vos dons • Numéro de compte : BE96-7995-5000-0005

Solidarité Mondiale dans votre région

Brabant Wallon : Boulevard Fleur de lys 25-1400 Nivelles - 067721.89.91 • Bruxelles : rue Pléiades 19-1000 Bruxelles - 027508.89.60 • Charleroi : Boulevard Tirou 167-6000 Charleroi - 07131.22.56
• Hainaut Occidental : Avenue des États-Unis 10 bte 8-7500 Tournai - 069188.07.62 • Hainaut Centre : rue Marguerite Benoets, 10-7000 Mons - 065135.39.63 • Liège : rue Saint-Gilles 29-4000 Liège - 04232.61.61 • Luxembourg : rue des Déportés 39-6700 Arlon - 063721.87.33 • Namur : Place l'Ilon 17-5000 Namur - 081722.68.71 • Verviers : rue du Palais 25-4800 Verviers - 08733.77.07